



20201218-25

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées**

Séance du 18 décembre 2020

Objet : Convention de partenariat entre Paris Musées et l'INHA pour l'organisation d'un colloque intitulé « Pierre Gaudibert : militant, critique, sociologue de l'art, expérimentateur de musée »

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants et L. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : La Présidente du Conseil d'administration de Paris Musées est autorisée à signer la convention de partenariat liant l'établissement public Paris Musées et l'INHA pour l'organisation d'un colloque intitulé « Pierre Gaudibert : militant, critique, sociologue de l'art, expérimentateur de musée » dont le texte est annexé au présent délibéré.

Par délégation, la Directrice générale par intérim


Sonia BAYADA